conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Danafloat™ 527E

**Autres moyens d'identification** 

Code du produit 50002005

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseil-

lées

Utilisation de la substance/du mélange

: Agents de flottation

Restrictions d'emploi re-

commandées

Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur FMC France

11 bis Quai Perrache

69002 LYON France

Téléphone: 04 37 23 65 70

Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com, fmc.france@fmc.com .

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez: Numéro d'appel d'urgence de la société - BIG (24h/24):

+32 14 58 45 45

Urgence médicale:

Centres antipoison en France: Paris: 01.40.05.48.48

Lyon: 04.72.11.69.11 Marseille: 04.91.75.25.25 Lille: 0800 59 59 59

ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59 (centre antipoison)

Société: 04.37.23.65.70, accessible de 8h30 à 18h00 du lundi

au vendredi

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 1C H314: Provoque de graves brûlures de la peau et

de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 H361fd: Susceptible de nuire à la fertilité. Suscep-

tible de nuire au fœtus.

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire

au fœtus.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P261 Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une

protection auditive.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un méde-

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

cin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations municipales en matière de gestion des déchets.

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

dithiophosphate de sodium et de O,O-diisobutyle éthylthiocarbamate de O-isopropyle hydroxyde de sodium

#### Etiquetage supplémentaire

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé hu-

maine et l'environnement.

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistre- ment	Classification	Concentration (% w/w)
dithiophosphate de sodium et de O,O-diisobutyle	53378-51-1 258-508-5 01-2119982402-38- 0000	Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318	>= 39 - < 41
éthylthiocarbamate de O- isopropyle	141-98-0 205-517-7	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315	>= 18 - < 20

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

	01-2119980723-30- 0000	Repr. 2; H361fd Aquatic Chronic 2; H411	
hydroxyde de sodium	1310-73-2 215-185-5 011-002-00-6	Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 ————————————————————————————————————	>= 0 - < 2
Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha phosphonooméga[2,4,6-tris(1- phényléthyl)phénoxy]-	114535-82-9	Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412	>= 0 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utili-

ser les vêtements de protection recommandés

Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale

de sécurité et appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Si une irritation se développe et persiste, consulter un méde-

cin.

En cas de contact avec les

yeux

Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne PAS faire vomir.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœ-

tus.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dan: :

gereux

Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou

toxiques.

Oxydes de carbone

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et

un appareil respiratoire autonome.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en inter-

dire l'accès à toute personne non autorisée.

Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel

de protection adapté peut intervenir.

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement éti-

auetés.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation main-

tenir le flacon dans une cuvette métallique.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explo-

sion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les con-

teneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de

sécurité.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Agents de flottation

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
hydroxyde de so- dium	1310-73-2	VME	2 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposi- tion	Effets potentiels sur la santé	Valeur
dithiophosphate de sodium et de O,O- diisobutyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,35 mg/m3

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,66 mg/kg
éthylthiocarbamate de O-isopropyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,987 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	7,05 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	
	Remarques:Auc	un danger identifié		
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	
	Remarques:Auc	un danger identifié		
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,28 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systé- miques	
	Remarques:risq	ue faible (aucun seu	uil dérivé)	
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets locaux	
	Remarques:risq	ue faible (aucun seu	uil dérivé)	
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets locaux	
	Remarques:risq	ue faible (aucun seu	uil dérivé)	
	Travailleurs	Contact avec les yeux	Effets locaux	
	Remarques:Auc	un danger identifié		

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
dithiophosphate de sodium et de O,O-diisobutyle	Eau douce	0,261 mg/l
	Eau de mer	0,026 mg/l
	Sédiment d'eau douce	
	Sédiment marin	
	Sol	
éthylthiocarbamate de O-isopropyle	Eau douce	0,02 mg/l
	Eau de mer	0,002 mg/l

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel

: Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme

un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc

nitrile.

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020 1.1

de travail spécifique.

Protection de la peau et du

corps

Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures de protection Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser

ce produit.

Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son

mode d'emploi.

S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de

travail.

Porter un équipement de protection adéquat.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide

Couleur brun clair

Odeur semblable au soufre

Seuil olfactif Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

gélation

-8 - -6 °C

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

103 °C

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure :

/ Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

Point d'éclair : Pas de flamme jaillissante jusqu'au point d'ébullition.

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

pH : 12 - 14

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Miscible

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1,08 - 1,12 gcm3 (20 °C)

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Non applicable

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

Répartition de la taille des :

particules

Non applicable

Forme : Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : Non comburant

#### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter les températures extrêmes

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Voir la sous-section 5.2

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Produit:**

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020 1.1

Toxicité aiguë par voie orale DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat): > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg

#### **Composants:**

#### éthylthiocarbamate de O-isopropyle:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 oral (Rat, femelle): 568 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 425

CL50 (Rat): 20 mg/l Toxicité aiguë par inhalation

> Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

née

Toxicité aiguë par voie cuta- : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

#### Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-phosphono-.oméga.-[2,4,6-tris(1-phényléthyl)phénoxy]-:

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Toxicité aiguë par voie orale

Méthode: OCDE ligne directrice 401

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Produit:** 

Evaluation Irritant pour la peau. Résultat Irritation sévère de la peau

Remarques Provoque des brûlures de la peau.

#### **Composants:**

#### éthylthiocarbamate de O-isopropyle:

Espèce Epiderme humain Evaluation Irritant pour la peau. Méthode OCDE ligne directrice 439 Irritation de la peau Résultat

hydroxyde de sodium:

Résultat Corrosif après 3 minutes d'exposition ou moins

#### Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-phosphono-.oméga.-[2,4,6-tris(1-phényléthyl)phénoxy]-:

Espèce Lapin

Méthode OCDE ligne directrice 404

12 / 26

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

**Produit:** 

Evaluation : Risque de lésions oculaires graves.

Résultat : Irritation sévère des yeux

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

#### **Composants:**

#### éthylthiocarbamate de O-isopropyle:

Espèce : Lapin

Evaluation : N'est pas classé comme irritant Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : irritation légère

hydroxyde de sodium:

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

#### Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-phosphono-.oméga.-[2,4,6-tris(1-phényléthyl)phénoxy]-:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritation des yeux

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Produit:**

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

#### Composants:

#### éthylthiocarbamate de O-isopropyle:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques

(LLNA)

Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

#### hydroxyde de sodium:

13 / 26

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020 1.1

la substance est corrosive Remarques

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Composants:**

#### dithiophosphate de sodium et de O,O-diisobutyle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

#### éthylthiocarbamate de O-isopropyle:

Génotoxicité in vitro Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Type de Test: essai de mutation inverse

Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Salmo-

nella thyphimurium Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules :

germinales- Evaluation

L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classifica-

tion en tant que mutagène sur des cellules germinales.

#### hydroxyde de sodium:

Mutagénicité sur les cellules :

germinales- Evaluation

L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classifica-

tion en tant que mutagène sur des cellules germinales.

#### Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Composants:

#### hydroxyde de sodium:

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

sement comme cancérogène

#### Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

#### **Composants:**

#### dithiophosphate de sodium et de O,O-diisobutyle:

Effets sur la fertilité Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le dé-

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

veloppement

Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 422

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Prénatal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

#### éthylthiocarbamate de O-isopropyle:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e) Dose: 31, 103, 309 mg/kg/bw/d

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 31 mg/kg p.c./jour Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 31 mg/l Symptômes: Réduction des chances de survie de l'embryon

Méthode: OCDE ligne directrice 422

Résultat: positif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e) Dose: 0, 3, 10, 30 mg/kg bw/day

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 30 mg/kg p.c./jour Toxicité pour le développement: LOAEL: 10 mg/kg p.c./jour

Symptômes: Malformations squelettiques. Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur

base de tests sur les animaux.

#### hydroxyde de sodium:

Toxicité pour la reproduction :

Evaluation

Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

sement comme toxique pour la reproduction

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Composants:**

#### éthylthiocarbamate de O-isopropyle:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

#### Toxicité à dose répétée

#### **Composants:**

#### dithiophosphate de sodium et de O,O-diisobutyle:

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 200 mg/kg Voie d'application : Oral - gavage

Durée d'exposition : 28 d

Méthode : OCDE ligne directrice 422

#### éthylthiocarbamate de O-isopropyle:

Espèce : Rat, mâle
NOAEL : 100 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90d

Dose : 0, 30, 100, 300 mg/kg bw/day Méthode : OCDE ligne directrice 408

#### Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### Expérience de l'exposition humaine

#### **Composants:**

#### hydroxyde de sodium:

Informations générales : Symptômes: effets corrosifs

Inhalation : Organes cibles: Voies respiratoires

Symptômes: effets corrosifs

Contact avec la peau : Organes cibles: Peau

Symptômes: effets corrosifs

Contact avec les yeux : Organes cibles: Yeux

Symptômes: effets corrosifs

Ingestion : Organes cibles: Appareil gastro-intestinal

16 / 26

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

Symptômes: effets corrosifs

Information supplémentaire

**Produit:** 

Remarques : Donnée non disponible

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques** 

12.1 Toxicité

**Produit:** 

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,5 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: L'information se rapporte au composé principal.

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 60 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Remarques: L'information se rapporte au composé principal.

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 20,7

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Remarques: L'information se rapporte au composé principal.

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1,0

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Remarques: L'information se rapporte au composé principal.

Composants:

dithiophosphate de sodium et de O,O-diisobutyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 791 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1.020 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 261

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

(boue activée):

Durée d'exposition: 28 h

Méthode: OCDE ligne directrice 301D

17 / 26

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020 1.1

éthylthiocarbamate de O-isopropyle:

Toxicité pour les poissons CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 63 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna Straus (Daphnie géante Straus)): 60

mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 20,8

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-phosphono-.oméga.-[2,4,6-tris(1-phényléthyl)phénoxy]-:

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 100 - 500 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100

ma/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### **Composants:**

#### dithiophosphate de sodium et de O,O-diisobutyle:

Biodégradabilité Résultat: N'est pas biodégradable

> Biodégradation: 0,4 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 301D

éthylthiocarbamate de O-isopropyle:

Biodégradabilité Inoculum: boue activée

Résultat: N'est pas biodégradable

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

Méthode: OCDE ligne directrice 301D

#### Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-phosphono-.oméga.-[2,4,6-tris(1-phényléthyl)phénoxy]-:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 30 - 40 %

Méthode: OCDE ligne directrice 302B

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### **Composants:**

#### dithiophosphate de sodium et de O,O-diisobutyle:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 1,67 (22 °C)

octanol/eau

éthylthiocarbamate de O-isopropyle:

Coefficient de partage: n- : lo

octanol/eau

: log Pow: 2,3 (30 °C)

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

#### **Produit:**

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

fessionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020 1.1

#### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets dan-

gereux.

Selon la directive-cadre sur les déchets (2008/98 / CE), les possibilités de réutilisation ou de retraitement doivent d'abord être envisagées. Si cela n'est pas possible, le matériau peut être éliminé par élimination vers une usine de destruction chimique agréée ou par incinération contrôlée avec épuration des gaz de combustion.

Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires, les aliments pour animaux ou les semences lors du stockage ou de l'élimination. Ne pas rejeter dans les égouts.

Emballages contaminés Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Il est recommandé d'envisager les moyens d'élimination possibles dans l'ordre suivant: 1. La réutilisation ou le recyclage doit d'abord être envisagé. S'ils sont proposés au recyclage, les conteneurs doivent être vidés et rincés trois fois (ou équivalent). Ne pas rejeter l'eau de rincage dans les réseaux

- 2. Une incinération contrôlée avec épuration des gaz de combustion est possible pour les matériaux d'emballage combustibles.
- 3. Livraison de l'emballage à un service agréé pour l'élimination des déchets dangereux.
- 4. L'élimination dans une décharge ou le brûlage à l'air libre ne doit avoir lieu qu'en dernier recours. Pour l'élimination dans une décharge, les conteneurs doivent être complètement vidés, rincés et perforés pour les rendre inutilisables à d'autres fins. En cas de brûlure, évitez de fumer.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**ADN** UN 1719 **ADR UN 1719 RID** UN 1719

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

IMDG : UN 1719 IATA : UN 1719

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A.

(Sodium hydroxide, sodium O,O-diisobutyl dithiophosphate,

O-isopropyl ethylthiocarbamate)

ADR : LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A.

(Sodium hydroxide, sodium O,O-diisobutyl dithiophosphate,

O-isopropyl ethylthiocarbamate)

RID : LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A.

(Sodium hydroxide, sodium O,O-diisobutyl dithiophosphate,

O-isopropyl ethylthiocarbamate)

IMDG : CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S.

(Sodium hydroxide, sodium O,O-diisobutyl dithiophosphate,

O-isopropyl ethylthiocarbamate)

IATA : Caustic alkali liquid, n.o.s.

(Sodium hydroxide, sodium O,O-diisobutyl dithiophosphate,

O-isopropyl ethylthiocarbamate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

ADN : 8
ADR : 8
RID : 8
IMDG : 8
IATA : 8

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : C5
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes : 8

**ADR** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : C5
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes : 8
Code de restriction en tun- : (E)

nels

RID

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

Groupe d'emballage : III
Code de classification : C5
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes : 8

**IMDG** 

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 8 EmS Code : F-A, S-B

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne- : 856

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y841 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Corrosive

IATA (Passager)

Instructions de conditionne : 852 ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y841 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Corrosive

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**RID** 

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**IMDG** 

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne- : ou

ment

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020 1.1

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 3

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). Non applicable

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances

qui appauvrissent la couche d'ozone

Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

Non applicable

Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement européen et

du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement E2 européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

**DANGERS POUR** L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

Non applicable

Surveillance médicale renfor- :

cée (R4624-23)

Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Rubrique ICPE (Installations :

classées pour la protection de l'environnement; Code de l'environnement R511-9)

4511

#### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste cana-

dienne LIS

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ISHL : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée. Les résultats sont joints.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte complet pour phrase H

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H315 : Provoque une irritation cutanée.
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœ-

tus.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.05.2023

1.1 20.02.2024 50002005 Date de la première version publiée: 01.04.2020

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eve Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire

Met. Corr. : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Repr. : Toxicité pour la reproduction

Skin Corr. : Corrosion cutanée Skin Irrit. : Irritation cutanée

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chi-

miques en France

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale: ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon): ISO - Organisation internationale de normalisation: KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants: LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Classification du mélange:

Skin Irrit. 1C

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

H314

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



#### Danafloat™ 527E

Version 1.1	Date de révision: 20.02.2024	Numéro de la FDS: 50002005	Date de dernière parution: 10.05.2023 Date de la première version publiée: 01.04.2020
Eye [	Dam. 1	H318	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
Repr.	. 2	H361fd	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
Aqua	tic Chronic 2	H411	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits

#### Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

#### Préparé par

**FMC Corporation** 

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2024 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

FR/FR



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

ID de spécification	50002005	Annex Page 1 sur 10
Nom du produit	DANAFLOAT™ 527E	
		Avril 2020

# ANNEXE : Évaluation de l'exposition et caractérisation des risques associés

#### 1. Introduction

#### 1.1. Aperçu des utilisations et des scénarios d'exposition

Le tableau suivant répertorie tous les scénarios d'exposition (SE).

Table 1. Aperçu des scénarios d'exposition et des scénarios de contribution

Identifiants	Titres des scénarios d'exposition et des scénarios de contribution associés	Tonnage (tonnes par an)
SE - IW	Utilisation sur site industriel - Utilisation sur site industriel - Utilisation sur site industriel (ERC 6b) - Ouvrier. Processus de flottation par lots avec exposition possible (PROC 5) - Ouvrier. Transfert de substance au processus de flottation, à l'extérieur, avec protection respiratoire (PROC 8b) Ouvrier. Transfert de substance au processus de flottation, à l'extérieur, sans protection respiratoire, mais des valeurs d'exposition mesurées (PROC 8b) - Ouvrier. Travaux d'analyse en laboratoire sur le processus de flottation (PROC 15)	999,0

#### 1.2. Introduction à l'évaluation

#### 1.2.1. Environnement

#### Portée et type d'évaluation

La portée de l'évaluation de l'exposition et le type de caractérisation des risques requis pour l'environnement sont décrits dans le tableau suivant sur la base des conclusions de danger présentées dans l'ESC.

Table 2. Type de caractérisation des risques requis pour l'environnement

Objectif de protection	Type de caractérisation des risques	Conclusion de danger
Eau fraiche	Quantitatif	PNEC aqua (eau fraiche) = 0,02 mg/L
Sédiment (eau fraiche)	Qualitatif	Aucune exposition de sédiments prévue
Eau marine	Quantitatif	PNEC aqua (eau marine) = 0,002 mg/L
Sédiment (eau marine)	Qualitatif	Aucune exposition de sédiments prévue
Station d'épuration	Qualitatif	Aucune émission prévue dans une station d'épuration
Air	Pas besoin	Aucun danger identifié
Sol agricole	Qualitatif	Aucune exposition de sol agricole prévue
Prédateur	Pas besoin	Pas de potentiel de bioaccumulation



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

ID de spécification	50002005	Annex Page 2 sur 10
Nom du produit	DANAFLOAT™ 527E	
		Avril 2020

#### Commentaires sur l'approche d'évaluation :

Les concentrations régionales sont rapportées dans le ESC à la section 10.2.1.2 (voir le tableau 54, «Concentrations d'exposition régionales prévues (CEP régionales)»). Les concentrations locales prévues d'exposition (CEP) déclarées pour chaque scénario de contribution correspondent à la somme des concentrations locales (Clocal) et des concentrations régionales (CEP régional).

#### 1.2.2. L'homme via l'environnement

#### Portée et type d'évaluation

La portée de l'évaluation de l'exposition et le type de caractérisation des risques requis pour l'environnement sont décrits dans le tableau suivant sur la base des conclusions de danger présentées dans le ESC.

Table 3. Type de caractérisation des risques requis pour l'homme via l'environnement

Voie d'exposition et type d'effets	Type de caractérisation des risques	Conclusion de danger
Inhalation: systémique à long terme	Quantitatif	DNEL = 29,99 $\mu g/m^3$
Oral: systémique à long terme	Quantitatif	DNEL = 17 μg/kg pc/jour

#### 1.2.3. Ouvriers

#### Portée et type d'évaluation

La portée de l'évaluation de l'exposition et le type de caractérisation des risques requis pour l'environnement sont décrits dans le tableau suivant sur la base des conclusions de danger présentées dans l'ESC.

Table 4. Type de caractérisation des risques requis pour ouvriers

Voie	Type d'effet	Type de caractérisation des risques	Conclusion de danger
	Systémique à long terme	Quantitatif	DNEL = $118 \mu g/m^3$
Inhalation Systemique aigu Quantitatif		Quantitatif	$DNEL = 7,05 \text{ mg/m}^3$
	Local à long terme	Qualitatif	Risque faible (pas de seuil dérivé)
	Local aigu	Qualitatif	Risque faible (pas de seuil dérivé)
	Systémique à long terme	Quantitatif	DNEL = 33,33 μg/kg pc/jour
Cutanée Systemique aigu Quantitatif		Quantitatif	DNEL = 2 mg/kg pc/jour
	Local à long terme	Qualitatif	Risque faible (pas de seuil dérivé)
	Local aigu	Qualitatif	Risque faible (pas de seuil dérivé)



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

ID de spécification	50002005	Annex Page 3 sur 10
Nom du produit	DANAFLOAT™ 527E	
		Avril 2020

### 2. Scénario d'exposition: Utilisation sur site industriel

Secteur d'utilisation : SU 2a, exploitation minière, (sans industries offshore)

Scénario(s) contribuant à l'environnement :	
Utilisation sur site industriel	ERC 6b
Scénario(s) de contribution de l'ouvrier :	
Ouvrier. Processus de flottation par lots avec exposition possible	PROC 5
Ouvrier. Transfert de substance au processus de flottation, à l'extérieur, avec protection respiratoire	PROC 8b
Ouvrier. Transfert de substance au processus de flottation, à l'extérieur, sans protection respiratoire, mais des valeurs d'exposition mesurées	PROC 8b
Ouvrier. Travaux d'analyse en laboratoire sur le processus de flottation	PROC 15

#### 2.1. Scénario contribuant à l'environnement 1 : Utilisation sur site industriel

#### 2.1.1. Conditions d'utilisation

#### Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou de la durée de vie)

- Utilisation quotidienne sur le site : ≤ 10 tonnes/jour
- Utilisation annuelle sur le site : ≤ 999 tonnes/an
- Pourcentage de tonnage utilisé à l'échelle régionale : = 100 %

#### Conditions et mesures liées à la station d'épuration

• Station d'épuration municipale : non [effectivité eau : 0%]

Pas de rejet dans la station d'épuration, tous les déchets sont soit incinérés soit conduits à des bassins de rétention.

#### Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

• Considérations particulières sur les opérations de traitement des déchets : non (faible risque) (évaluation basée sur l'ESC démontrant la maîtrise du risque dans des conditions par défaut. Faible risque supposé pour la phase de vie des déchets. L'élimination des déchets conformément à la législation nationale / locale est suffisante.)

#### Autres conditions affectant l'exposition environnementale

- Taux de rejet d'effluent : ≥ 0 m³/jour
- Réception du débit d'eau de surface : ≥ 0 m³/four

#### **2.1.2.** Rejets

Les rejets locaux dans l'environnement sont indiqués dans le tableau suivant

#### Table 5. Rejets locaux dans l'environnement

J	Méthode d'estimation du facteur de rejet	Explication / Justification
Eau		Facteur de rejet initial : 5% Facteur de rejet final : 5%



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

ID de spécification	50002005	Annex Page 4 sur 10
Nom du produit	DANAFLOAT™ 527E	
		Avril 2020

Rejet	Méthode d'estimation du facteur de rejet	Explication / Justification
		Facteur de rejet local : 500 kg/jour
Air	Basé sur l'ERC	Facteur de rejet initial: 0,1% Facteur de rejet final: 0,1% Facteur de rejet local: 10 kg/jour
Sol	Basé sur l'ERC	Facteur de rejet initial: 0,025%

#### 2.1.3. Exposition et risques pour l'environnement et l'homme via l'environnement

Les concentrations d'exposition et les ratios de caractérisation des risques (RCR) sont indiqués dans le tableau suivant.

Table 6. Concentrations d'exposition et risques pour l'environnement

Objectif de protection	Concentration d'exposition	Caractérisation des risques
Eau fraiche	CEP locale: 2,321E-4 mg/L	RCR = 0,012
Sédiment (eau fraiche)		Caractérisation des risques qualitative (voir cidessous)
Eau marine	CEP locale: 1,987E-5 mg/L	RCR < 0,01
Sédiment (eau marine)		Caractérisation des risques qualitative (voir ci- dessous
Station d'épuration		Caractérisation des risques qualitative (voir ci- dessous
Sol agricole		Caractérisation des risques qualitative (voir ci- dessous
L'homme via l'environnement - inhalation	CEP locale: 7,759E-4 mg/m <sup>3</sup>	RCR = 0.026
L'homme via l'environnement - oral	Exposition via la consommation alimentaire :	
L'homme via l'environ- nement - voies combinées		RCR = 0.026

Table 7. Contribution à l'apport oral pour l'homme via l'environnement de la contribution locale

Type de nourriture	Dose journalière estimée	Concentration dans les aliments
Eau potable	3,13E-5 mg/kg pc/jour	0,001 mg/L
Poisson		
Cultures de feuilles	2,765E-6 mg/kg pc/jour	1,613E-4 mg/kg pp
Racines	1,873E-5 mg/kg pc/jour	0,003 mg/kg pp
Viande	3,608E-9 mg/kg pc/jour	8,39E-7 mg/kg pp
Lait	1,066E-8 mg/kg pc/jour	1,332E-6 mg/kg pp

#### Conclusion sur la caractérisation des risques



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

ID de spécification	50002005	Annex Page 5 sur 10
Nom du produit	DANAFLOAT™ 527E	
		Avril 2020

Il n'y a pas d'exposition aux sédiments (eau douce et eau de mer), à la station d'épuration ou au sol agricole. L'utilisation, le transfert et les travaux de laboratoire ne produisent aucun déchet destiné à être rejeté dans l'environnement.

## 2.2. Scénario de contribution de l'ouvrier 1 : Ouvrier. Processus de flottation par lots avec exposition possible (PROC 5)

#### 2.2.1. Conditions d'utilisation

	Méthode	
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation / d'exposition		
• Durée de l'activité : < 8 heures (éviter d'effectuer des activités impliquant une exposition pendant plus de 8 heures.)	Outil externe (easyTRA)	
• Concentration de substance dans un mélange : < 0,01 % p/p Couvre substance dans le mélange au-dessous de 0,01%.	Outil externe (easyTRA)	
Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé		
Protection cutanée : oui (gants résistants aux produits chimiques conformes à EN374 avec entraînement spécifique) [efficacité cutanée : 95%]	Outil externe (easyTRA)	
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers		
Lieu d'utilisation: extérieur	Outil externe (easyTRA)	

#### 2.2.2. Exposition et risques pour les ouvriers

Les concentrations d'exposition et les ratios de caractérisation des risques (RCR) sont indiqués dans le tableau suivant.

Table 8. Concentrations d'exposition et risques pour les ouvriers

Voie d'exposition et type d'effets	Concentration d'exposition	Caractérisation des risques
Inhalation, systémique, à long terme	0,064 mg/m³ (outil externe (easyTRA))	RCR = 0,546
Inhalation, systémique, aigu	0,086 mg/m³ (outil externe (easyTRA))	RCR = 0.012
Inhalation, local, à long terme		Qualitative (voir ci-dessous)
Inhalation, local, aigu		Qualitative (voir ci-dessous)
Cutanée, systémique, à long terme	2,06E-4 mg/kg pc/jour (outil externe (easyTRA))	RCR < 0,01
Cutanée, systémique, aigu	2,06E-4 mg/kg pc/jour (outil externe (easyTRA))	RCR < 0,01
Cutanée, local, à long terme		Qualitative (voir ci-dessous)
Cutanée, local, aigu		Qualitative (voir ci-dessous)
Voies combinées, systémique, à long terme		RCR = 0,552
Voies combinées, systémique, aigu		RCR = 0.012



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

ID de spécification	50002005	Annex Page 6 sur 10
Nom du produit	DANAFLOAT™ 527E	
		Avril 2020

#### Conclusion sur la caractérisation des risques

Les données disponibles suggèrent que l'effet local dominant sur l'exposition à la substance, à long et à court terme, sera l'irritation. L'irritation cutanée est empêchée par les travailleurs portant des gants en tout temps lorsqu'ils travaillent avec la substance. L'irritation par inhalation est évitée en travaillant sous des systèmes de ventilation locaux efficaces ou, lorsque cela n'est pas disponible, en portant une protection respiratoire à adduction d'air ou, à défaut, un système de protection respiratoire filtrant universel, lorsque survient un risque important d'exposition. La pression de vapeur relativement faible de la substance abaisse encore plus toute exposition par inhalation en dessous d'un niveau, ce qui pourrait provoquer une irritation locale par inhalation. Les mesures de gestion des risques mentionnées ci-dessus (gants et VÉL/protection respiratoire) sont principalement mises en œuvre pour éliminer l'effet systémique plus grave de l'exposition, mais également pour éliminer efficacement les effets locaux. Par conséquent, tout risque à court ou à long terme d'effets locaux lors de l'exposition à la substance est contrôlé.

## 2.3. Scénario de contribution de l'ouvrier 2 : Ouvrier. Transfert de substance au processus de flottation, à l'extérieur, avec protection respiratoire (PROC 8b)

#### 2.3.1. Conditions d'utilisation

	Méthode	
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation / d'exposition		
• Durée de l'activité : < 10 minutes	Outil externe (easyTRA v.3.5.0)	
• Concentration de substance dans un mélange : < 95% p/p	Outil externe (easyTRA v.3.5.0)	
Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène et de la santé		
• Protection respiratoire : oui [efficacité inhalation : 99%]	Outil externe (easyTRA v.3.5.0)	
• Protection cutanée : oui (gants résistants aux produits chimiques conformes à EN374 avec entraînement spécifique) [efficacité cutanée : 95%]	Outil externe (easyTRA v.3.5.0)	
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers		
Lieu d'utilisation: extérieur	Outil externe (easyTRA v.3.5.0)	

#### 2.3.2. Exposition et risques pour les ouvriers

Les concentrations d'exposition et les ratios de caractérisation des risques (RCR) sont indiqués dans le tableau suivant.

Table 9. Concentrations d'exposition et risques pour les ouvriers

Voie d'exposition et type d'effets	Concentration d'exposition	Caractérisation des risques
Inhalation, systémique, à long terme	0,042 mg/m³ (outil externe (easyTRA v.3.5.0))	RCR = 0,36
Inhalation, systémique, aigu	4,08 mg/m³ (outil externe (easyTRA v.3.5.0))	RCR = 0.570
Inhalation, local, à long terme		Qualitative (voir ci-dessous)



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

ID de spécification	50002005	Annex Page 7 sur 10
Nom du produit	DANAFLOAT™ 527E	
		Avril 2020

Voie d'exposition et type d'effets	Concentration d'exposition	Caractérisation des risques
Inhalation, local, aigu		Qualitative (voir ci-dessous)
Cutanée, systémique, à long terme	<b>0,014 mg/kg pc/jour</b> (outil externe (easyTRA v.3.5.0))	RCR = 0,407
Cutanée, systémique, aigu	<b>0,027 mg/kg pc/jour</b> (outil externe (easyTRA v.3.5.0))	RCR = 0.014
Cutanée, local, à long terme		Qualitative (voir ci-dessous)
Cutanée, local, aigu		Qualitative (voir ci-dessous)
Voies combinées, systémique, à long terme		RCR = 0.767
Voies combinées, systémique, aigu		RCR = 0,592

#### Conclusion sur la caractérisation des risques

Les données disponibles suggèrent que l'effet local dominant sur l'exposition à la substance, à long et à court terme, sera l'irritation. L'irritation cutanée est empêchée par les travailleurs portant des gants en tout temps lorsqu'ils travaillent avec la substance. L'irritation par inhalation est évitée en travaillant sous des systèmes de ventilation locaux efficaces ou, lorsque cela n'est pas disponible, en portant une protection respiratoire à adduction d'air ou, à défaut, un système de protection respiratoire filtrant universel, lorsque survient un risque important d'exposition. La pression de vapeur relativement faible de la substance abaisse encore plus toute exposition par inhalation en dessous d'un niveau, ce qui pourrait provoquer une irritation locale par inhalation. Les mesures de gestion des risques mentionnées ci-dessus (gants et VÉL/protection respiratoire) sont principalement mises en œuvre pour éliminer l'effet systémique plus grave de l'exposition, mais également pour éliminer efficacement les effets locaux. Par conséquent, tout risque à court ou à long terme d'effets locaux lors de l'exposition à la substance est contrôlé.

# 2.4. Scénario de contribution de l'ouvrier 2 : Ouvrier. Transfert de substance au processus de flottation, à l'extérieur, sans protection respiratoire, mais des valeurs d'exposition mesurées (PROC 8b)

#### 2.4.1. Conditions d'utilisation

	Méthode
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation / d'exposition	
• Durée de l'activité : < 10 minutes Ce processus de travail ne doit pas dépasser 10 minutes par jour ouvrable.	Outil externe (easyTRA v.3.5.0)
• Concentration de substance dans un mélange : < 95% p/p	Outil externe (easyTRA v.3.5.0)
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
• Données d'inhalation mesurée : 0,05 mg/m³ Ce scénario d'exposition est basé sur des données mesurées sur l'inhalation des travailleurs. Si ces données ne sont pas disponibles pour une situation de travail	Outil externe (easyTRA v.3.5.0)



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

ID de spécification	50002005	Annex Page 8 sur 10
Nom du produit	DANAFLOAT™ 527E	
		Avril 2020

	Méthode
similaire, une protection respiratoire doit être utilisée, voir le scénario d'exposition numéro 11.	
Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène	et de la santé
• Protection cutanée : oui (gants résistants aux produits chimiques conformes à EN374 avec entraînement spécifique) [efficacité cutanée : 95%]	Outil externe (easyTRA v.3.5.0)
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	
Lieu d'utilisation: extérieur	Outil externe (easyTRA v.3.5.0)

#### 2.4.2. Exposition et risques pour les ouvriers

Les concentrations d'exposition et les ratios de caractérisation des risques (RCR) sont indiqués dans le tableau suivant.

Table 10. Concentrations d'exposition et risques pour les ouvriers

Voie d'exposition et type d'effets	Concentration d'exposition	Caractérisation des risques
Inhalation, systémique, à long terme	0,05 mg/m³ (outil externe (easyTRA v.3.5.0))	RCR = 0,424
Inhalation, systémique, aigu	0,05 mg/m³ (outil externe (easyTRA v.3.5.0))	RCR < 0,01
Inhalation, local, à long terme		Qualitative (voir ci-dessous)
Inhalation, local, aigu		Qualitative (voir ci-dessous)
Cutanée, systémique, à long terme	<b>0,014 mg/kg pc/jour</b> (outil externe (easyTRA v.3.5.0))	RCR = 0,407
Cutanée, systémique, aigu	<b>0,027 mg/kg pc/jour</b> (outil externe (easyTRA v.3.5.0))	RCR = 0.014
Cutanée, local, à long terme		Qualitative (voir ci-dessous)
Cutanée, local, aigu		Qualitative (voir ci-dessous)
Voies combinées, systémique, à long terme		RCR = 0.831
Voies combinées, systémique, aigu		RCR = 0,021

#### Conclusion sur la caractérisation des risques

Les données disponibles suggèrent que l'effet local dominant sur l'exposition à la substance, à long et à court terme, sera l'irritation. L'irritation cutanée est empêchée par les travailleurs portant des gants en tout temps lorsqu'ils travaillent avec la substance. L'irritation par inhalation est évitée en travaillant sous des systèmes de ventilation locaux efficaces ou, lorsque cela n'est pas disponible, en portant une protection respiratoire à adduction d'air ou, à défaut, un système de protection respiratoire filtrant universel, lorsque survient un risque important d'exposition. La pression de vapeur relativement faible de la substance abaisse encore plus toute exposition par inhalation en dessous d'un niveau, ce qui pourrait provoquer une irritation locale par inhalation. Les mesures de gestion des risques mentionnées ci-dessus (gants et VÉL/protection respiratoire) sont principalement mises en œuvre pour éliminer l'effet systémique plus grave de



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

ID de spécification	50002005	Annex Page 9 sur 10
Nom du produit	DANAFLOAT™ 527E	
		Avril 2020

l'exposition, mais également pour éliminer efficacement les effets locaux. Par conséquent, tout risque à court ou à long terme d'effets locaux lors de l'exposition à la substance est contrôlé.

## 2.5. Scénario de contribution de l'ouvrier 3 : Ouvrier. Travaux d'analyse en laboratoire sur le processus de flottation (PROC 15)

#### 2.5.1. Conditions d'utilisation

	Méthode	
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation / d'exposition		
• Durée de l'activité : < 24 heures Ce processus de travail ne doit pas dépasser 24 heures par jour ouvrable.	Outil externe (easyTRA v.3.5.0)	
• Concentration de substance dans un mélange : < 0,01 % w/w	Outil externe (easyTRA v.3.5.0)	
Conditions et mesures liées à l'évaluation de la protection individuelle, de l'hygiène	et de la santé	
• Protection cutanée : oui (gants résistants aux produits chimiques conformes à EN374 avec entraînement spécifique) [efficacité cutanée : 95%]  Outil externe (easyTRA v.3.5.0)		
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs		
• Lieu d'utilisation : intérieur	Outil externe (easyTRA v.3.5.0)	

#### 2.5.2. Exposition et risques pour les ouvriers

Les concentrations d'exposition et les ratios de caractérisation des risques (RCR) sont indiqués dans le tableau suivant.

Table 11. Concentrations d'exposition et risques pour les ouvriers

Voie d'exposition et type d'effets	Concentration d'exposition	Caractérisation des risques
Inhalation, systémique, à long terme	<b>5,52E-4 mg/m³</b> (outil externe (easyTRA v.3.5.0))	RCR < 0,01
Inhalation, systémique, aigu	7,36E-4 mg/m³ (outil externe (easyTRA v.3.5.0))	RCR < 0,01
Inhalation, local, à long terme		Qualitative (voir ci-dessous)
Inhalation, local, aigu		Qualitative (voir ci-dessous)
Cutanée, systémique, à long terme	<b>5,14E-6 mg/kg pc/jour</b> (outil externe (easyTRA v.3.5.0))	RCR < 0,01
Cutanée, systémique, aigu	<b>5,14E-6 mg/kg pc/jour</b> (outil externe (easyTRA v.3.5.0))	RCR < 0,01
Cutanée, local, à long terme		Qualitative (voir ci-dessous)
Cutanée, local, aigu		Qualitative (voir ci-dessous)
Oculaire, local		Qualitative (voir ci-dessous)



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

ID de spécification	50002005	Annex Page 10 sur 10
Nom du produit	DANAFLOAT™ 527E	
		Avril 2020

Voie d'exposition et type d'effets	Concentration d'exposition	Caractérisation des risques
Voies combinées, systémique, à long terme		RCR < 0,01
Voies combinées, systémique, aigu		RCR < 0,01

#### Conclusion sur la caractérisation des risques

Les données disponibles suggèrent que l'effet local dominant sur l'exposition à la substance, à long et à court terme, sera l'irritation. L'irritation cutanée est empêchée par les travailleurs portant des gants en tout temps lorsqu'ils travaillent avec la substance. L'irritation par inhalation est évitée en travaillant sous des systèmes de ventilation locaux efficaces ou, lorsque cela n'est pas disponible, en portant une protection respiratoire à adduction d'air ou, à défaut, un système de protection respiratoire filtrant universel, lorsque survient un risque important d'exposition. La pression de vapeur relativement faible de la substance abaisse encore plus toute exposition par inhalation en dessous d'un niveau, ce qui pourrait provoquer une irritation locale par inhalation. Les mesures de gestion des risques mentionnées ci-dessus (gants et VÉL/protection respiratoire) sont principalement mises en œuvre pour éliminer l'effet systémique plus grave de l'exposition, mais également pour éliminer efficacement les effets locaux. Par conséquent, tout risque à court ou à long terme d'effets locaux lors de l'exposition à la substance est contrôlé.